

DEPARTEMENT : Cantal  
ARRONDISSEMENT : Mauriac  
CANTON : Riom-ès-Montagnes

## COMMUNE DE MENET

### *EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 27 FEVRIER 2026*

**Nombre :**

De conseillers en exercice : 15

De présents : 11

De représentés : 2

De votants : 13

**OBJET**

**CONVENTION DE  
PARTENARIAT AVEC LE CPIE  
POUR LE PROGRAMME  
« PLANTONS POUR LES  
POLLINISATEURS 2025-  
2027 »**

Le Maire certifie que la convocation  
a été faite le 20 février 2026.

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept février, le Conseil Municipal de Menet s'est réuni, en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MARANDON (Maire),

Etaient présents : MARANDON Jean-Louis, FLORET Christian, CELLE Sylvie, GARCELON Christian, BOUTIN-RAYMOND François, DE OLIVEIRA Raymonde, FAGEOL Jean-François, FARCY Michel, FESTAS Laurent, GAUMET René et JAMOT Laurent.

Absents excusés : AMBLARD Sébastien et MANAT Lionel qui ont donné respectivement pouvoir à et JAMOT Laurent et FLORET Christian. ROUBEYRIE Cécile et SEROUDE Anaïs.

Raymonde DE OLIVEIRA a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CPIE POUR LE PROGRAMME « PLANTONS POUR LES POLLINISATEURS 2025-2027 ».**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune de Menet est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale (village fleuri 2 Fleurs, charte avec la FREDON, espace biodiversité en construction).

Il présente les missions du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de Haute Auvergne (CPIE) qui a pour objet d'apporter des réponses aux enjeux environnementaux de son territoire dans une démarche d'intérêt général et de construction. Il privilégie des démarches participatives impliquant de façon active les différents publics. Le programme « Plantons pour les pollinisateurs » proposé par le CPIE et soutenu par le fonds vert vise à

accompagner les collectivités dans l'installation et la gestion des végétaux favorables aux insectes pollinisateurs et à la conservation de ces espèces.

L'engagement de la commune de Menet dans ce programme permettrait d'amplifier son action en réalisant des plantations de haies au niveau du Quartier des Fleurs le long du chemin de Menoire, le site du lac de Menet, la mise en place d'un verger partagé et espace biodiversité (jachère fleurie, tour à hirondelles, hôtel à insectes).

Monsieur le Maire précise qu'une participation financière de la commune à hauteur de 1 403 € est nécessaire et que l'accompagnement du CPIE comprend :

- La fourniture des plantations à hauteur de 3 000 € maximum pour les plants et 500 € pour le matériel de protection des plants ;
- La rédaction d'un plan de plantation et d'une fiche technique pour chaque site ;
- L'organisation et l'animation de 2 demi-journées de plantation participative ;
- L'organisation et l'animation de 2 demi-journées de sensibilisation ;
- La conception de supports de communication pour les actions liées au projet.
- 

Compte tenu de l'intérêt de ce dispositif, Monsieur le Maire propose de signer la convention de partenariat avec le CPIE de Haute Auvergne pour le programme « Plantons pour les Pollinisateurs 2025-2027 (projet annexé), précisant les engagements réciproques des deux parties.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve l'engagement de la Commune de Menet dans le programme « Plantons pour les Pollinisateurs 2025-2027 »
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat annexée avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute Auvergne (CPIE)
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune en section de fonctionnement
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait à MENET, le 27 février 2026.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Louis MARANDON

Le secrétaire de séance  
Raymonde DE OLIVEIRA

*Deoliveira*